

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Madame la Présidente, il y a deux jours, à l'Assemblée législative du Manitoba, le ministre conservateur du Commerce a soulevé une question relativement aux négociations de l'accord de libre-échange nord-américain et à l'industrie du vêtement.

Il semble que le ministre conservateur du Commerce soit préoccupé du fait qu'en vertu de cet accord, le gouvernement fédéral va contraindre l'industrie du vêtement au Canada à acheter tout son textile au Mexique ou aux États-Unis. Si c'est le cas, plus de 109 000 emplois au pays seront en péril.

Je demande au suppléant du ministre du Commerce si les préoccupations du ministre manitobain sont fondées. Dans la négative, le gouvernement va-t-il déclarer aujourd'hui qu'il ne signera aucune entente semblable ayant pour effet de mettre en péril des emplois au Canada?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, je peux dire au député que des négociations sont en cours. L'industrie du textile est l'un des secteurs qui font l'objet de discussions poussées.

Il va de soi que le Canada est là pour protéger les industries du textile et du vêtement de notre pays, puisque celles-ci créent toutes deux des emplois et qu'elles sont très importantes pour notre économie.

Mon ami ne voulait pas que nous soyons présents à la table des négociations. Il ne voulait pas que le gouvernement du Canada soit là pour protéger les intérêts du Canada et des travailleurs.

Nous sommes présents à la table et nous protégeons ces intérêts et ces personnes.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Madame la Présidente, j'aimerais pouvoir remercier le ministre de sa réponse, mais il n'y a vraiment pas matière à remerciements.

Je veux maintenant aborder la question de l'accord de libre-échange nord-américain avec un autre ministre, soit le ministre des Transports.

Le président Bush vient de signer un ordre présidentiel qui autorisera les camionneurs mexicains à conduire leurs remorques aux États-Unis, en entrant par la Californie et peut-être d'autres États. Le président Bush aurait tout aussi bien pu signer une telle autorisation au nom du Canada.

En effet, cet ordre présidentiel signifie que les camionneurs mexicains pourront conduire des remorques qui

Questions orales

auraient normalement été conduites par des camionneurs américains. Cette situation se traduira par des pertes d'emplois et une diminution des salaires.

Je veux que le ministre des Transports nous donne aujourd'hui l'assurance qu'aucune autorisation semblable ne sera accordée aux camionneurs mexicains qui traversent les États-Unis pour se rendre au Canada. Je veux que le ministre nous donne cette garantie.

• (1450)

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Madame la Présidente, je ne suis pas certain si je comprends bien la géographie du député, mais j'ai assisté récemment à la convention de l'association du camionnage du Canada, et des associations des camionneurs des États-Unis et du Mexique et je peux l'assurer que tous les intervenants étaient très en faveur du libre-échange entre les trois pays pour l'industrie du camionnage.

* * *

L'EMPLOI

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi. Le ministre n'est pas sans savoir que le taux de chômage à l'île du Cap-Breton est désormais supérieur à 22 p. 100. Pourtant, les crédits affectés à la création d'emplois n'ont pas augmenté, même qu'ils ont probablement diminué.

Ainsi, dans la région de North Sydney—Sydney Mines, il ne reste plus que 35 000 \$ pour la création d'emplois, et on ne prévoit aucune nouvelle affectation de crédits avant avril 1993.

Le ministre acceptera-t-il d'injecter de nouveaux fonds dans le programme de création d'emplois pour l'île du Cap-Breton?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, je n'ai pas de statistiques pour les régions dont le député fait mention, mais je me renseignerai.

Je peux cependant vous dire que la Nouvelle-Écosse a reçu, l'an dernier, plus de 110 millions de dollars dans le cadre des programmes de mon ministère et que ces fonds ne diminuent pas. Je peux examiner la situation dans la région que mentionne le député et l'informer des résultats de mes recherches.

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Madame la Présidente, le ministre reconnaîtra sûrement que les habitants du Cap-Breton, à l'instar de tous les Canadiens, veulent des emplois stables et font l'impossible pour se trouver du travail et pour préserver les emplois qui restent. Pourtant, le taux de faillite ne cesse de croître.